

## CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 17/09/2012

Date de convocation : 10/09/2012

Date d'affichage : 10/09/2012

L'an deux mil douze, le dix-sept septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX et Jeannine ALNET, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HÉBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZÉ, Georges GUENET, Yann LEBOURG, Jean JACQUES et Lionel CHAINON.

Madame Edith PATY a donné procuration à Monsieur Joël LELARGE.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

### **1) Prévisions travaux du SIEGE 2013 rue Saint Nicolas**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et télécom.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 24 749,16€

- en section de fonctionnement : 19 301,00€

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente

- l'inscription des sommes au budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

### **2) Assainissement en traverse**

- point sur le dossier :

Prochaine réunion du comité de pilotage du projet le 21 septembre en mairie.

Monsieur le Maire confirme que les travaux sont bien planifiés pour 2014.

- demande de subvention :

Monsieur le Maire rappelle le projet d'assainissement en traverse et d'aménagement de sécurité sur la RD 598.

Il fait une synthèse des différentes réunions tenues avec le bureau d'études SODEREF, le service voirie du Conseil Général et celui de la CDC du Pays du Neubourg.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du dossier transmis le 20 juillet par le bureau d'études. Ce dossier chiffré est le reflet exact du travail fourni en amont par la commission voirie élargie au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ce travail et mandate Monsieur le Maire pour solliciter les subventions nécessaires auprès de la Préfecture de l'Eure au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2013.

### **3) Mare de la Londe**

- point sur le dossier :

L'entreprise DGD a effectué le curage de la mare le 11 septembre.

- demandes de subventions :

Monsieur le Maire rappelle le curage effectué cet été de la mare de la Londe par une entreprise spécialisée dans ce type d'opération.

Selon les indications du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Département de l'Eure, il apparaît opportun de procéder à la plantation d'espèces végétales adaptées.

A cet effet plusieurs devis ont été sollicités et après en avoir délibéré le Conseil Municipal retient la proposition de l'Atelier Technologique du Lycée Horticole d'Evreux, pour un montant TTC de 662,44€.

Enfin, le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour solliciter une aide auprès :

- de l'Agence de l'Eau de Seine Normandie

- du Département de l'Eure

pour l'acquisition de ces végétaux.

### **4) Rentrée scolaire : bilan**

182 élèves répartis dans 7 classes.

Réunion de rentrée du SIVOS prévue le 18 septembre.

Monsieur le Maire précise que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres situés dans la cour de l'école ont été effectués au mois d'août.

## **5) Eglise de Vitotel : point sur le dossier**

Le dossier complet de l'architecte concernant les appels d'offres à venir est en cours de vérification en mairie.

Après insertion de l'annonce légale les entreprises pourront soumettre leurs offres sur 3 lots : maçonnerie, charpente et couverture.

## **6) Questions diverses**

### *\* Grillage combiné omnisport*

Suite à des dégradations Monsieur TOUZÉ va se charger du remplacement du grillage, en prévoyant cette fois la place pour le passage d'une personne derrière celui-ci.

### *\* Permis de démolir – 13 rue du Buc*

La DDTM vient de confirmer son accord pour la démolition de cette maison.

### *\* Projet de cabaret à Vitotel*

Eventuelle ouverture d'un cabaret en lieu et place de l'ancienne discothèque. Le passage de la commission de sécurité a été demandé au SDIS.

### *\* Prélèvement du FPIC*

Monsieur le Maire expose au Conseil la création dans la loi de finances 2012 d'un Fonds de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales, le FPIC.

Une circulaire de la Préfecture datée du 24 juillet 2012 annonce que le prélèvement pour la commune de Vitot sera de 239€.

Ce montant, ainsi que le compte de dépense de fonctionnement correspondant, n'ont pas été prévus dans le BP 2012.

Il convient donc de créer le nouveau compte 73925 et de l'alimenter, ce qui va entraîner les modifications suivantes dans le BP 2012 de la commune :

- compte 6781 (autres charges exceptionnelles) : - 239€

- compte 73925 (prélèvement du FPIC) : + 239€

Sur lesquelles le Conseil confirme son accord.

### *\* Centre équestre*

Le centre équestre a soumis à la Chambre d'Agriculture un projet d'agrandissement

(construction d'un box à chevaux et d'un bâtiment de stockage pour le matériel) qui nécessite l'accord de certains habitants.

\* Repas des Aînés

Monsieur le Maire rappelle que le Repas des Aînés aura lieu dimanche 28 octobre.

La séance est levée à 20h45.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu lundi 29 octobre, à 19h00 si possible.**